
CESSIONS DE PARTS SOCIALES

Entre les soussignés :

Nom :BONNEAU.....

Prénoms :SOPHIE SYLVIE.....

Adresse.....3...IMPASSE DES PICS 64230 POEY DE LESCAR

Date de naissance.....05 FEVRIER 1964.....

Lieu de naissance.....PARIS...10E.....

Régime matrimonial.....DIVORCEE.....

Date et lieu de mariage.....

Ci-après « le cédant »

Nom.....PETIT.....

Prénoms.....DAVID.....JEAN-CLAUDE.....

Adresse.....32 RUE MONTPENSIER 64000 PAU.....

Date de naissance.....03 MAI 1968.....

Lieu de naissance.....DIGNE LES BAINS.....

Régime matrimonial.....DIVORCE.....

Date et lieu de mariage.....

Ci-après « le cessionnaire »

Il a été exposé et convenu comme ce qui suit :

Le présent contrat fixe les modalités de la cession de parts sociales de la société civile de moyens :

« A vos soins Pau Billère »

Le montant du capital social est de 1350€

Il est divisé en 135 parts d'un montant nominal de 15 euros chacune.

Son siège social est fixé à l'adresse suivante : 174 avenue Jean Mermoz 64000 PAU

Elle est immatriculée au registre du commerce et des sociétés de Pau sous le numéro 820640381

Origine de la propriété des parts sociales :

Le cédant est propriétaire des parts sociales depuis la création de la scm

Conditions de la cession à la date d'entrée du 01 janvier 2026

Par la présente, le cédant cède, sous garanties ordinaires et de droit au cessionnaire, qui accepte 15 parts sociales numérotées de 91 à 105

La présente cession est consentie et acceptée moyennant le prix de 150€.

Les parties affirment, sous les peines édictées par la loi, que le présent acte exprime l'intégralité du prix convenu. Les frais, droits et honoraires des présentes et tous ceux qui en seront la conséquence, seront supportés par le cessionnaire.

Agrément de la cession

Conformément aux statuts de la société, la présente cession a été régulièrement agréée par la collectivité des associés réunis en assemblée générale le 8 décembre 2025 à Pau sur convocation du gérant.

Garantie du passif

Le Cédant garantit expressément au cessionnaire qu'au jour des présentes :

-aucune réclamation de nature fiscale ou d'une autre nature n'a été formulée à l'encontre de la Société ;

-aucune dette et aucun engagement susceptible de provoquer un passif autre que celui figurant au bilan certifié n'ont été contractés par la société

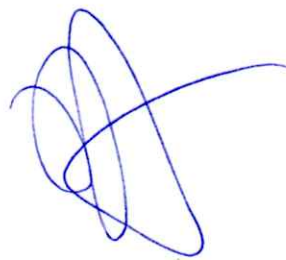
-la société n'est en cause, à sa connaissance, tant comme demandeur que comme défendeur, dans aucune action judiciaire, aucun litige n'existant entre elle et des tiers.

En conséquence, le cédant se porte garant envers le cessionnaire de cette situation et il s'engage à régler de ses deniers le montant de toutes réclamations et de tout passif qui pourraient se révéler dans l'avenir, en tant qu'ils s'appliquent à une période antérieure à la date de cession de parts.

Pouvoirs

Tous les pouvoirs sont conférés au porteur d'un original des présentes en vue de leur signification à la société et pour effectuer les dépôts et publications légales.

Fait à Pau le 08 DECEMBRE 2025 en trois exemplaires originaux



Enregistré à : SERVICE DE LA PUBLICITE FONCIERE ET DE
L'ENREGISTREMENT
PAU

Le 20/01/2026 Dossier 2026 00001925, référence 6404P01 2026 A 00206

Enregistrement : 25 € Penalités : 0 €

Total liquidé : Vingt-cinq Euros

Montant reçu : Vingt-cinq Euros